



Commune de  
**Beaufort**

DEPARTEMENT DE LA SAVOIE

## CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MAI 2023

Le Conseil municipal de Beaufort s'est réuni en séance ordinaire, le 30 MAI 2023, sous la présidence de M. Christian FRISON-ROCHE, Maire.

DATE DE CONVOCATION : 23 mai 2023

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 18

PRESENTS : Mmes & MM. FRISON-ROCHE Christian, VIALLET Bruno, VIBERT Séverine, MIRABAIL Jean-Pierre, MOLLIET Gisèle, DOIX Thierry, MAURIN Eliane, DUC-GONINAZ Guy, BURDET Nelly, JOGUET Mathieu, CRESSENS Annick, VIARD-GAUDIN Eliette, BLANC Nicolas, MENOTTO Sylvain

ABSENTS REPRESENTES : Mme ROUX-NOUVEL Florence par Mme BURDET Nelly  
M. VINCENZI Walter par M. FRISON-ROCHE Christian  
Mme PALLUEL-BLANC Célia par Mme VIBERT Séverine

ABSENTE : Mme HORNECKER Justine

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme MOLLIET Gisèle

---

*Après approbation du procès-verbal de la séance précédente, le Conseil municipal passe à l'ordre du jour.*

➤ AVENANT AU MARCHÉ DE PISTE DU BALSETET

Le conseil prend connaissance du bilan technique et financier de cette opération qui a nécessité des compléments d'intervention de la part de l'entreprise DUMAS, attributaire du marché de travaux, pour d'une part des travaux complémentaires non prévus au marché initial et d'autre part des travaux sollicités par la maîtrise d'ouvrage en cours de chantier.

Le coût total de l'opération s'élève in fine à 68 769 € HT, auquel se rajoute la maîtrise d'œuvre de l'ONF, et bénéficie d'une subvention de 41 720 € HT (FEADER).

Le Conseil autorise (une abstention de M Guy DUC-GONINAZ) Monsieur le Maire à signer l'avenant au marché correspondant.

➤ DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE (BUDGET FORET)

Le Conseil municipal valide à l'unanimité les transferts de crédits (décision modificative budgétaire) pour le budget forêt (impact de l'avenant de la piste de Balsetet).

➤ DEMANDE DE SUBVENTION SYLV'ACTES

Le Conseil autorise à l'unanimité M le Maire à déposer des demandes de subvention au titre du dispositif Sylv'actes pour des travaux sylvicoles (plantations et entretiens de plantations) d'un montant de 19 540 € HT, le montant de la subvention s'élevant à 8 537 €.

➤ DEMANDE DE SUBVENTION PORTE OUTIL

Le Conseil autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès du Conseil départemental (FDEC) pour l'acquisition d'un véhicule portes outils destiné à assurer la viabilité hivernale et la gestion des espaces verts.

➤ DECISION S'AGISSANT DE LA MOBILISATION DU FONDS D'AMORÇAGE

Le Conseil autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à solliciter le fonds d'amorçage (avance de trésorerie sans intérêt) auprès du département pour les coupes de bois à réaliser sur les parcelles 124, 125, 126, 211 et 215 pour un montant de 68 750 € HT et à signer la convention correspondante avec l'Association des Communes Forestières.

➤ VALIDATION DES TARIFS DE RESTAURATION SCOLAIRE ANNEE SCOLAIRE 2023/2024

Le Conseil valide les tarifs proposés par le Conseil départemental pour la fourniture des repas aux enfants des écoles primaires et maternelles de la Commune pour l'année scolaire 2023/2024, qui s'établissent comme suit :

- école d'Arêches : 4,89 €
- primaire Beaufort : 5,28 €
- maternelle Beaufort : 4,89 €
- repas occasionnel : 5,28 €

Le tarif maximum facturé aux parents sera le même pour toutes les familles de la Commune (soit 4,89 € par repas), étant précisé que le budget du C.C.A.S. prend en charge l'écart de 0,39 € par enfant (primaire de l'école de Beaufort).

Lors de la prochaine réunion du Conseil municipal (3 juillet 2023), une nouvelle délibération sera prise pour la détermination des tarifs qui seront facturés aux familles au titre de la tarification sociale (cantine à 1 €).

Les familles seront ainsi informées des tarifs applicables à la rentrée scolaire de septembre en début d'été.

➤ DISSOLUTION DU BUDGET ANNEXE EAU

Le conseil valide à l'unanimité la dissolution du budget annexe eau au 1er juillet 2023, dissolution demandée par les services de la trésorerie. Les dernières écritures comptables entre Arlysière agglomération et la commune seront traitées au budget général.

#### ➤ CONVENTION AVEC BMB CONCEPT POUR LE REGLEMENT DU SINISTRE DE LA MAISON SIMOND

M. le maire rappelle qu'au cours de la procédure de vente de la maison Simond, un dégât des eaux est survenu dans un appartement qui a généré, d'une part des dégâts importants sur la structure du bâtiment, d'autre part une déclaration de sinistre et une expertise auprès de l'assureur de la commune (compagnie Groupama).

Ce fait a été intégré au sein du compromis de vente et de l'acte de vente (signé en mai 2023) et il a été convenu, en accord avec l'assureur, que l'indemnisation de l'assurance soit intégralement reversée à l'acquéreur réalisant les travaux, permettant ainsi de maintenir le prix de vente décidé et de ne pas tenir compte de la moins-value occasionnée par ce sinistre.

Le conseil valide (1 contre, 1 abstention) les modalités de reversement de l'indemnisation à BMB Concept, propriétaire de la Maison Simond.

#### ➤ VALIDATION DES TARIFS PUBLICS DES REMONTEES MECANIQUES POUR SAISON 2023/2024

Le conseil valide à l'unanimité les tarifs publics des remontées mécaniques pour la saison 2023-2024 avec une hausse de 9% (due notamment aux augmentations des charges d'électricité et de carburant). Les tarifs publics proposés à la clientèle sont cohérents par rapport aux tarifs proposés dans d'autres stations de taille équivalente. Les tarifs spéciaux (ski club, promotions ...) seront validés lors de la séance du 3 juillet prochain tout comme le rapport d'activité de la SEMAB, conformément au contrat de délégation de service public.

#### ➤ DECLARATIONS D'INTENTION D'ALIENER

Le Conseil municipal décide de ne pas exercer son droit de préemption sur la vente d'un bien situé à Arêches.

#### ➤ ACQUISITION PARCELLE FORESTIERE SECTEUR LA COMBE

Le conseil autorise l'acquisition de la parcelle forestière section L n° 910, limitrophe de parcelles communales soumises au régime forestier, et autorise M. Le Maire à signer l'acte correspondant.

#### ➤ RECRUTEMENTS POUR LA SAISON D'ETE

Le conseil valide à l'unanimité le recrutement pour les mois de juillet et août 2023 de 4 jeunes de la Commune (2 sur Arêches et 2 sur Beaufort) pour le renfort des services techniques (service intérieur et espaces verts notamment).

#### ➤ MODIFICATION DE POSTES PERSONNELS

Le conseil valide à l'unanimité les décisions suivantes :

- Titularisation de M. WIKI Yvan (Services techniques) en août 2023,
- Recrutement de Mme BLANC Catherine pour le renfort du service périscolaire jusqu'à la fin de l'année scolaire en cours et un appui à la médiathèque,
- Appel à candidature pour le remplacement d'un agent au service scolaire (école d'Arêches) et création du poste correspondant, les missions consistant à la restauration scolaire et à l'appui des enseignants pendant le temps scolaire.

#### ➤ COMPTES-RENDUS DES COMMISSIONS

#### Travaux

-nombreux désordres constatés en cette fin d'hiver sur les routes et les pistes,

- travaux d'optimisation du système de pompage en gare aval de la Télécabine du bois fin juin 2023
- fin des aménagements dans le secteur de la coopérative et vers l'hôtel de la Roche : la modification des arrêts de transport scolaire sera opérationnelle pour l'été en cohérence avec les arrêts des lignes natures et régulières,
- réfection du terrain de tennis (court n°1) d'ici l'été 2023,
- les travaux de la plage de dépôt en aval du glissement de Crêt Bron et d'aménagement d'un parking au Planay (50 à 60 places) interviendront au plus vite après ouverture des offres,

### Tourisme

- labellisation « Flocon Vert » : le calendrier de travail a été revu avec l'Office de Tourisme et Mountain Rider. Le comité de pilotage se réunira en septembre 2023, une réunion publique sera organisée en novembre 2023 et la labellisation interviendra en avril 2024
- poursuite de la mise en place de la signalétique

### Service à la population/vie scolaire

- préparation de la rentrée scolaire : deux courriers ont été adressés à l'inspecteur académique, d'une part par les enseignants et d'autre part par la mairie, dans le but de solliciter, au vu des effectifs attendus pour la prochaine rentrée, l'ouverture d'une classe à Arêches et le maintien des 4 classes à Beaufort. Un retour sera fait courant juin par l'inspecteur.
- proposition des parents d'élèves d'Arêches, en accord avec les enseignants, de réaliser un aménagement de la cour de l'école d'Arêches,
- Journée des associations le samedi 17 juin à Marcot dans le but de créer un moment de convivialité entre associations et élus du territoire en partenariat avec l'AAB,
- La rencontre des élus des 4 communes du Beaufortain sera organisée à Beaufort en septembre 2023 (lieu à définir),
- la reprise d'activité pour le club des Tritons et du Judo est une bonne nouvelle, les élus remercient les bénévoles qui se sont engagés pour faire vivre ces associations,

### Patrimoine

- projet de la Cayère : à la suite du choix de l'équipe de maîtrise d'œuvre « architecture énergie » les réunions de travail s'organisent (rencontre avec les partenaires du projet le 20 juin et présentation aux élus de l'Avant-Projet Sommaire et de la faisabilité début juillet). Il restera à attribuer la mission de scénographie.
- Le travail des prochains mois permettra de disposer des dossiers de subvention d'ici septembre 2023 pour solliciter les financeurs potentiels.
- La journée « Cayère en fête » a été une réussite et les élus remercient les associations qui se sont mobilisées (époq ski, patrimoine beaufortain, le tennis club) tout comme l'Office de Tourisme.

### Agriculture Forêt

- la coupe de roche noire est terminée
- la coupe de Sainte Barbe reprend en juillet 2023 (pour 3 semaines) avec maintien de l'ouverture du sentier de l'Ami
- conventions pour l'entretien des terrains pentus : 12 retours de conventions en cours d'analyse,
- la Société d'Economie Alpestre va faire une formation à destination des professionnels du tourisme en montagne pour la conduite à tenir au contact des Patous (20 juin)
- l'arrêté des bonnes pratiques en montagne va sans doute être adopté par plusieurs communes, sa communication sera faite en juin,

### QUESTIONS DIVERSES

L'assemblée prend connaissance des informations suivantes :

- Cérémonie en l'honneur des mamans le 4 juin à Arêches,
- Repas des aînés le 23 juin à la salle polyvalente de Beaufort,

- Conseil de l'agglomération et Conseil d'Administration du Collège le 29 juin
- le Conseil d'Administration de la SEMAB est prévu le 22 juin
- la journée des partenaires de la Pierra Menta Hiver est organisée le jeudi 22 juin
- la Pierra menta d'été aura lieu les 30, 1<sup>er</sup> et 2 juillet 2023
- une réception pour le départ en retraite d'Alain MAITRE aura lieu le jeudi 6 juillet
- la vente de 2 lots au sein du lotissement de la Marzellaz est prévue mi-juin 2023
- le rapport définitif qui fait suite au contrôle de la Chambre Régionale des Comptes sera établi à l'automne 2023
- lors des rencontres des Beaufort de France en Ardèche, 21 communes étaient représentées,
- Travaux sur la route de Roselend secteur « Les Saucés » : après réunion avec le Département et nos partenaires (agriculteurs et UCCAB) la décision de faire l'intégralité des travaux au printemps avec réouverture de la route le 23 juin a été prise. Des passages seront possibles dès le 10 juin pour les professionnels. Une reprise du chantier à l'automne aurait eu une incidence financière importante.
- Mme Annick CRESSENS, conseillère départementale, rappelle que le budget citoyen est relancé (budget de 1,2 M€) : les savoyards votent pour choisir le meilleur projet et les dossiers sont à déposer avant 1<sup>er</sup> juillet 2023

Le Maire,



**LES PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX AURONT LIEU LES**  
**LUNDI 3 JUILLET 2023**  
**LUNDI 7 AOUT 2023**  
**LUNDI 11 SEPTEMBRE 2023**